

Le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n°7 JANVIER 2010

Le mot du maire



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication :
Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction :
Bruno Vitry

Membres de la Commission Information
Communication :

Bruno Camy, Nadia Delépine, Gérard
Vincent, Myriam Cagnard, Patricia
Crapoulet, François Brutails.

Adresse : Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.
Tél : 05 45 39 73 04

Mail : mairie.vars16@wanadoo.fr

- CCAS
Calitom, Etat civil
- Rétrospectives 2009
Médiathèque
Jeux de société
- Site internet
- Manifestations
- Revue de la Presse
- Journée Patrimoine
Le moulin

Meilleurs vœux 2010 !

Je tiens tout d'abord au nom du Conseil Municipal, à vous présenter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers **tous mes vœux de santé et de bonheur** pour cette nouvelle année.

J'ai par nature dans cette période d'après fête une pensée profonde pour tous ceux qui sont dans la souffrance et plus particulièrement cette année pour les familles d'Haïti.

L'aube d'une année nouvelle est généralement pour chacun, l'occasion de tirer un bilan de ce qui a été réalisé et de tracer les perspectives de ce qui reste à accomplir.

L'année 2009 a été marquée par une crise économique sans précédent, cependant les objectifs que nous nous étions fixés ont été tenus. Le bilan est très positif et le calendrier en partie respecté, les projets sont en majorité réalisés avec parfois des imprévus.

Mais il ne peut y avoir de projet ni de service de qualité sans une structure communale efficiente qui permette de les réaliser. Deux personnes ont été recrutées en 2009 (en **CAE**) dans cette perspective pour renforcer les ateliers, le bus et le secrétariat. D'autre part, une procédure de recrutement d'un **Directeur Général des Services** est actuellement en cours suite au départ de notre ancienne Secrétaire de Mairie pour une autre région.

L'effort de rationalisation et d'optimisation des dépenses que nous avons mené durant cette année nous a permis de

dégager un excédent de fonctionnement et d'investissement. Les comptes administratifs 2009 vont clôturer sur un **exercice positif** dont le montant exact sera connu à la fin du mois de janvier, les chiffres devant être affinés par la trésorerie. Je proposerai donc en mars prochain au Conseil Municipal, lors du vote du budget 2010, **de ne pas augmenter les taxes communales** pour la troisième année consécutive.

Malgré un budget rigoureux, de nombreux projets ont vu le jour comme les travaux de réhabilitation de **la place du bourg** pour la rendre plus fonctionnelle ou **des abords de l'école** dans un souci de sécurité ou encore la réfection complète de **la rue du moulin**. Quatre hectares de terrains ont été achetés derrière l'école en vue d'implanter une moyenne surface **Intermarché**, ainsi qu'une galerie commerciale et un lotissement habitat. Cet achat nous permettra aussi de prévoir une autre entrée d'école plus grande et plus sécurisée. D'autres investissements ont été faits pour nos écoles, notamment l'achat de **jeux extérieurs** pour l'école maternelle ou pour le **jardin intergénérationnel**, mais aussi de matériel informatique dans le cadre du projet « école numérique rurale » de l'école primaire.

Malgré une pandémie grippale sans précédent (sur le plan médiatique !) notre commune a participé sous forme financière, logistique ou matérielle à bon nombre d'activités scolaires comme les sorties (classe de

neige à Saint Lary...) ou associatives (festival country, fête de la musique, fête des associations...).

Cette année 2009, c'est aussi le choix d'un nouveau cabinet d'urbanisme « **URBAM** » pour relancer le PLU et surtout terminer la révision d'urgence du POS, ainsi que sa modification simplifiée sans lesquelles nous ne pourrions permettre l'implantation de la base logistique Lidl ou de l'Intermarché.

Alors faisons des vœux pour 2010, souhaitons que ce soit une année de reprise économique, que se réalisent des projets comme : la mise en ligne du **nouveau site internet de VARS** (qui sera opérationnel dès fin janvier), la réalisation d'un **bar restaurant**, la construction de l'**Intermarché**, l'ouverture de **la base logistique LIDL**, la construction et la mise en marche de notre **nouvelle station d'épuration** à lit de roseaux, l'installation de **l'école du feu** des Sapeurs Pompiers de la Charente sur la zone des Coteaux, et bien d'autres projets encore.

Souhaitons enfin que l'on puisse partager de nombreux moments de joie et de bonne humeur en 2010.

Jean-Marc de Lustrac

"Le bonheur est souvent la seule chose qu'on puisse donner sans l'avoir et c'est en le donnant qu'on l'acquiert." [Voltaire]

Réunion d'information
Station de traitement
5 février 2010
Salle des fêtes - 18h30





Le CCAS c'est quoi ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) accueille les personnes âgées, handicapées ou les familles afin de les renseigner, les orienter ou les aider directement.

Le CCAS est présidé de droit par le Maire, Mme Myriam Cagnard en assume la vice présidence.

Il est doté pour la Mairie de Vars d'un Conseil d'Administration composé de neuf membres : le Maire, un collège d'élus municipaux (4 élus) et un collège de personnes extérieures désignées par le conseil municipal (4 Varsois qualifiés représentant les personnes âgées et handicapées, les familles et les associations d'entraide).

Qu'elles sont ses missions ?

Le CCAS participe tout d'abord à l'instruction et la validation des demandes d'aides sociales :

- légales, c'est à dire aide-médicales, aides ménagères, aides aux personnes âgées, placements en établissements, et les transmet ensuite aux autorités décisionnelles compétentes tel que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale,
- ou au titre de la solidarité nationale, de la solidarité communale, sous forme de secours d'urgences remboursables ou non, de prêts sans intérêt, de colis alimentaires ou de diverses prestations matérielles.

Attention : les aides sont attribuées suivant les critères de ressources ! Pour l'année 2009, le CCAS de Vars s'est réuni 11 fois et a étudié 24 dossiers.

Le C.C.A.S. participe aussi :

- Chaque début d'année à l'organisation et l'offre d'un repas aux habitants de 70 ans et plus de la commune.
- Au suivi des besoins des résidents du Hameau Rossignol (activités, visite ...).

Deux actions importantes du CCAS de Vars :

- L'Aide à la Précarité avec ses « colis alimentaires ».

L'Aide à la précarité est une action organisée par l'association Banque Alimentaire et les communes du canton de St-Amant de Boixe. Cette action permet sur la période d'hiver d'aider les familles ayant le minimum social pour des repas quotidiens.

Une subvention est votée chaque année sur le budget du CCAS et une collecte de dons est organisée sur deux jours à l'Eco-marché de Saint Amant de Boixe. Nous remercions d'ailleurs le public et la Direction du magasin pour leur générosité chaque année.

Le CCAS étudie tous les dossiers de « demande de colis alimentaires » et à ce titre nous avons huit familles varsoises qui en bénéficient. La distribution des colis s'organise de septembre à fin avril, une demi-journée par semaine.

Cela représente 19 distributions soit 152 colis alimentaires sur notre commune. La collecte des denrées et les distributions sont assurées par un agent communal, deux bénévoles (Mme NERON et Mme VITRY) et deux élus (Mme CRAPOULET et Mme CAGNARD).

- Les actions au Hameau Rossignol avec « les ateliers gymnastique douce ».

Début 2009, un premier travail mené auprès des résidents du Hameau Rossignol nous a permis de déterminer les besoins, les motivations de chacun concernant l'activité physique et de mettre en place des ateliers-tests « soi corporel » (merci à Mme Dutromp qui a animé bénévolement ces ateliers).

En avril, nous avons signé un contrat avec l'association S.I.E.L Bleu (acteur de la prévention-santé utilisant l'activité physique adaptée comme moyen d'action) pour mettre en place des ateliers gym, animés par un professionnel, Nicolas Bertrand. Les séances ont lieu le vendredi de 10 h 30 à 11 h 30 dans le hall principal du Hameau.

Dès les premières leçons, nous affichions complet. Mais la motivation s'effritait au fil des séances, nous avons étendu cette prestation au club des aînés afin qu'ils aient aussi la possibilité de participer à ces cours.

Aujourd'hui, nous avons un petit groupe qui vient régulièrement. Cela motive et crée un lien avec nos résidents.

Pour le début d'année 2010 nous allons travailler sur la communication et un travail de réflexion est en cours pour améliorer l'accueil de nos résidents.

Faire vivre et faciliter la vie des résidents du Hameau Rossignol sera une priorité en 2010.

**Calitom**www.calitom.com

N° Vert 0 800 500 429

Depuis le 4 janvier 2009, vos jours de collecte des ordures ménagères ont changé : aux lieux-dits suivants la collecte est le lundi : Couziers, chez Rousseau, Beaubrenier, Champ du Moussy, chez Brard, La Prade, Peusec, Bellevue, Beaumont, Beauregard, Vaillat, Fontazy, La Borderie.

RAPPEL IMPORTANT : La rue du Port de la Matte, dans le bourg, doit être libre d'accès. Notamment aucune voiture ne doit stationner les jours de ramassage des ordures ménagères .

Par acte citoyen : si le ramassage n'a pas eu lieu, veuillez reprendre vos poubelles afin de ne pas les laisser dans la rue pendant une semaine avec le risque de les voir éventrées.

Aussi la collecte des sacs jaunes à Vars est les semaines paires, Couziers est le mercredi semaine impaire.

Ne pas laisser de cartons ou ordures auprès des bidons de collecte de verre.



Recensement agricole

Le 27 Novembre 2009, Mme CHAUVAUD de la Direction Départementale Agricole, Bernadette GARDETTE, Annick VIGIER, et de Messieurs Sébastien JOUBERT, Olivier GIRAUD-BERNARD, Alain ARNAUD et de Henri DURANSAUD ont fourni grâce à leurs connaissances les renseignements demandés dans le cadre du recensement agricole qui doit être renouvelé tous les 10 ans.



Base Lidl

En trois mois, les travaux de la base Lidl montrent maintenant le gigantisme de cette structure. L'intérieur n'est pas en reste aussi : beaucoup d'entreprises du bâtiment œuvrent pour livrer le bâtiment au cours du printemps prochain. L'aménagement extérieur en plantations et voirie permettra une bonne intégration dans le paysage localement boisé, conformément au cahier des charges déposé en mairie.



Etat civil d'octobre 2009 à décembre 2009

Naissances :

THOREZ Valentine le 17 Novembre, LEVEQUE Iloana le 19 Novembre, THOMAS Gabriel le 28 Novembre, MAZEAU Hugo le 28 Novembre, CHARLOT Lisa

Marie-Claire BONNAMY épouse FOURGEL le 19/10/2009 à VARS
Hélène RIVET Veuve TAFERMO le 23 Octobre

Selon INSEE, la population de Vars est passée de 1840 à 1950 personnes au dernier recensement datant de 2007. Aujourd'hui, ce sont plus de 2000 habitants qui habitent la commune.



Rétrospectives 2009



Centre de Loisirs baignade au Portal



Le repas des chasseurs



Départ à la retraite de Michel et Nicole



La rentrée des classes



Feu d'artifice



Festival country



Concours de belote



Après-midi jeux



Marche de l'association des Parents d'Elèves



Bric à Brac



Plantation à l'école



Fête des associations



Gym au Hameau Rossignol



Projection du film Louise Michel avec Benoît Delépine



Fête de Saint-Nicolas

Encore une année intense...



Médiathèque

Depuis le 1^{er} janvier, l'association « Médiathèque Evasion » est dissoute, après quinze ans d'existence. Néanmoins, les lecteurs retrouveront les mêmes services avec des horaires différents : Mardi 14h -18h, Mercredi 10h-12h ; 14h -18h, Jeudi 14h -18h, Vendredi 14h -19h, Samedi 10h-12h 14h -17h30.

Fermeture hebdomadaire le Lundi.

Mercre-dire-lire : animation de lecture pour les 3-5 ans, un mercredi par mois, le 24 février, le 24 mars et 21 avril.

ANIMATIONS MEDIATHEQUE à venir

Animation Manga en Février : pour les ados et pendant les vacances, Dessinez vos personnages préférés ou vos créations sur les vitres de la médiathèque (8 places maximum).

La Librairie Mangawa, se déplace dans nos murs afin de partager ses coups de cœur. A cette occasion, nous ferons des achats, venez nous faire part de vos envies.

La ronde des mots : affûtez vos crayons, révisez grammaire et conjugaison, le 13 mars arrive le concours de dictée de la saison. Enfants et adultes seront les bienvenus.

Semaine de la langue Française : 10 mots vous invitent à entrer dans la « fabrique des mots ». Emparez vous d'eux « dans tous les sens » et laissez libre cours à votre imagination ; poésie, peinture, etc. Vos œuvres seront exposées au mois de Mai à la médiathèque. **Contact : 05 45 39 82 84**

Blog de la médiathèque :

<http://mediathequevasion.vox.com>



Jeux de société

Nolan, Ambre, Lilou, Noa et Léa âgés de 4 à 5ans ½ ont découvert le **Baby Ping** sous forme de jeux de société, sous la houlette de Christelle Cognet-Cormenier (responsable de commission technique régionale, en médaillon) et Laurent Moalic (éducateur sportif).

« Nous voulions tester nos jeux avant de les proposer aux éducateurs de la région. C'est un bon moyen pour eux de les aider à faire découvrir le tennis de table et de développer de nouveaux publics de manière ludique ».

La ligue et la Fédération soutiennent ce projet. Trois jeux existent actuellement mais deux seulement ont été testés pour raison d'âge des enfants :

- le jeu **Hardping** se compose de cartes et d'un plateau de jeu . Il a été imaginé, créé et réalisé par C. Cognet-Cormenier,
- un jeu de l'oie adapté au tennis de table réalisé par L. Moalic.

Après une 1H30 d'initiation et d'amusement, les jeunes pongistes se sont retrouvés autour d'un goûter offert par le club.

Si vous voulez découvrir ces jeux, vous pouvez prendre contact avec M. Yves Robard, le président du club de ping-pong au : 05 45 39 77 89.



Christelle Cognet-Cormenier



Emploi Informations



Formalités courantes

Alerte METEO

PAS DE RAMASSAGE SCOLAIRE LE 7 ET 8 SEPTEMBRE 2010

Menu de la cantine

	lundi	
EEES	Pâté de campagne	Salade
	Rosette	Champ
AT IPAL	Rillettes	To
	Steack haché	Rôti de
MES	Pâtes	

Diaporama



Pratique

- Le mot du maire
- Commune en bref
- Vie municipale
 - Equipe municipale
 - Commissions
 - Projet
 - Finances
 - Bilan social et financier...
- Formalités, papiers...
- Télé-procédures
- Intercommunalité
- Solidarité
 - Le Hameau Rossignol
 - CCAS

Détente / Loisirs

- La commune
- Accès, plans, tourisme
- Zone de loisirs du Portal
- Histoire
- Patrimoine

Vie scolaire

- Etablissements scolaire
- Cantine
- Transports scolaires
- Centre aéré
- Petite enfance

Médiathèque

- Horaires et jours d'ouverture
- Animations culturelles

Associations

- Liste des associations
- Agenda

Informations

- Actualités en ligne
- Agenda associatif
- Alerte
- Le Petit Varsois

*pages non exhaustives. **La mise en ligne des informations transmises est soumise à l'autorisation du maire.

Vars - 16330

Samedi 19 janvier 2010

Neige

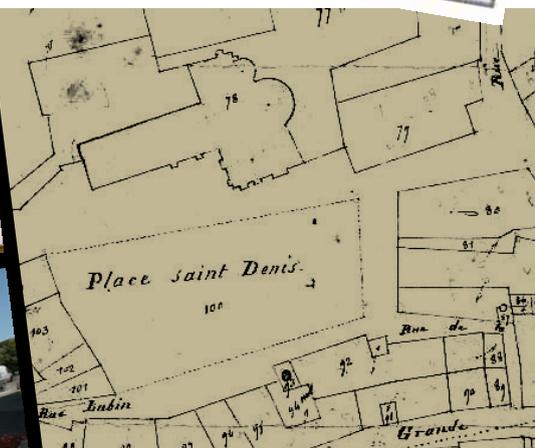
-1 °C

Détails Météo

Prévision sur une autre ville

Ok

Archives



très interactif. Des Informations en temps réel, des Bref, tout ce qu'un site internet peut apporter ; ce vous, chères Varsoises et chers Varsois. Il est à la formation. Il va permettre de s'ouvrir vers des hori- ars est aussi un village bien dans son temps et doit

Le maire, Jean-Marc de Lustrac.

Mairie de Vars <http://www.mairie-vars16.fr> .



Manifestations



Samedi 7 et 8 novembre 2009

La foire aux vins et à la gastronomie, organisée par l'association Avenir de Vars a connu pour sa 19e édition un succès remarquable. Après le discours du maire déclarant ouverte la manifestation, un pot a été offert aux visiteurs et nombreux exposants qui ont répondu présents. « Des cht'i », avec leur étal d'ails, d'oignons et d'endives du nord ont offert leur fameuse soupe à l'ail, très appréciée par les personnes venues braver les premiers frimas de l'hiver.

Affichant complet, le dîner s'est déroulé dans une ambiance festive à la salle du pressoir. Après un dimanche matin très maussade, les amateurs sont venus apprécier la qualité des produits présentés. Voir article CL

Recette de la soupe à l'ail : 1 bol d'ail, 2 ou 3 carottes, 2 ou 3 pommes de terre, environ 1 litre d'eau, sel et poivre, en fin de cuisson ajouter de la crème fraîche. Mixer le tout. La soupe doit être un peu liquide. Servir chaud.

Dimanche 15 novembre

En présence de M. le Maire et son épouse, une centaine de membres du Club des Amis Varsois étaient réunis pour célébrer par un repas concocté par M. Roy et animé par M. Renou, les 30 ans du club. La présidente a présenté un récapitulatif qui, pour les plus fidèles, a rappelé bien des souvenirs.

Après s'être réuni une fois par mois dans la salle des fêtes de la mairie, le club créé en novembre 1979, s'est déplacé dans le local actuel à l'initiative de M. Marchive, alors maire de Vars, aidé de bonnes volontés. Ainsi les anciens peuvent-ils se retrouver qui pour une partie de tarot, qui pour une belote.

A M. Audraud, 1^{er} président du club, riche de 165 adhérents jusqu'en octobre 1981, succédèrent Mme Féline (nov.81 à fév.88), Mme Suant (mars 88 à janv.2005) et Mme Guégan, l'actuelle présidente.

Pendant 20 ans, la chorale Cécilia, dirigée par Mme Lévêque, a largement contribué au rayonnement de celui-ci.

Ce fut un après-midi sympathique ; alors rendez-vous en... 2019 pour les 40 ans du club.



Une trop jolie fête à Vars

Une cinquantaine de bénévoles et l'Association des parents d'élèves ont donné naissance samedi 5 décembre à Vars au premier marché de Saint Nicolas et du Père Fouettard. Dame Nature a joué la bonne fée : pas le moindre seau d'eau ni même une gouttelette de pluie. Les braseros faits maison ont craché leurs étincelles de fête au milieu des marabouts et des roulottes et leur fumée joyeuse dans les yeux des nombreux visiteurs. Les ateliers gratuits de décoration de Noël, de coloriages, de sapins à déguiser et de maquillage ont été pris d'assaut par les enfants ravis. L'atelier buvette, qui proposait entre autres des assiettes d'huîtres et de foie gras, a été pris d'un même assaut par les parents ravis. Vers 18h précises, Charly de la boulangerie a procédé au partage de son Saint Nicolas géant en pain d'épices pour le plus grand plaisir des papilles. Les organisateurs remercient chaleureusement les 30 exposants de Vars et de Navarre qui ont contribué au beau succès de ce marché.



Vendredi 18 décembre

Pour la fête des écoles, les enfants ont participé aux spectacles offerts par l'association des parents d'élèves. Dans un merveilleux décor, le conte a captivé nos chères têtes blondes après le brouhaha des petits en quête d'une excellente place. Des parents ont préparé crêpes et gâteaux pour le goûter. Le sapin de Noël, offert par la municipalité, a été embelli par des décorations réalisées par les plus jeunes d'entre-eux.

A noter que le mardi 8 décembre, le spectacle pour la maternelle : « Toine fait son cirque » d'Angélique Pennerier a beaucoup plu aux enfants et que lundi 14 décembre, l'école primaire a vu un spectacle de magie avec Bertrand le Magicien.



Mercredi 13 janvier 2010

Nombreux étaient les habitants venus écouter les vœux avec attention de notre maire, Jean-Marc de Lustrac. Celui-ci a fait le bilan de l'année écoulée. Il a notamment donné quelques chiffres démontrant que la commune était très demandée par des futurs propriétaires et des nouvelles entreprises. Aussi, il a mis en avant le tissu associatif très prospère avec de nombreuses manifestations aidées par la municipalité. Enfin il a précisé que les taxes communales ne seraient pas augmentées en 2010. Un verre de l'amitié a clôturé cet échange entre les élus et la population, les galettes restantes ont fait le bonheur des enfants de la garderie.



Le 27 novembre dernier, la salle des fêtes s'est transformée en salle de cinéma gratuite. Benoît Delépine, réalisateur, habitant de la commune, est venu nous faire découvrir son film « Louise Michel », comédie à l'humour décalé.

Près de 150 personnes avaient pris place et des rires ont envahi la salle de projection sonorisée par un matériel flambant neuf testé pour l'occasion par la municipalité.

Un apéro-dîatoire a clôturé cette formidable soirée.



Dates à venir

Dimanche 14 février : Loto ouvert à tous – Salle des fêtes, organisé par le club des Amis Varsois - 10 h à 18 h.

Judi 4 mars : Concours de belote ouvert à tous – Salle des fêtes, organisé par le club des Amis Varsois - 10 h à 18 h.

Dimanche 21 mars : Marche de printemps organisée par l'association des parents d'élèves.

Vendredi 5 avril : la chasse aux œufs organisée par l'association des parents d'élèves.

Dimanche 11 avril : Goûter spectacle – Salle des fêtes, organisé par le club des Amis Varsois - 10 h à 18 h.

Samedi 10 avril : Tournoi départemental de tennis de table "Bruno Michaud" à la salle des sports—tableau jeunes à partir de 14 heures, adultes à partir de 19 heures. 1 tableau ouvert aux non-licenciés — inscriptions : B. Fradin au 05 45 20 63 33.

Samedi 8 mai : Cérémonie aux monuments aux morts de Vars/Vouharte/Montignac et repas à Vars.

Samedi 8 mai : Bal country à Anais par l'association country

Lundi 24 mai : Rassemblement à la stèle de Bignac en hommage aux anciens combattants du maquis de Bignac.

6, 7 et 8 août : Festival country

La foire aux vins de Vars se mettra à table pour ses 20 ans

CL DU 9 NOV. 2009

La 19^e édition de l'animation a inauguré une nouvelle formule ce week-end, alliant vin et recettes. Les plats seront servis l'an prochain

Philippe ANDRÉOULIS

Un bol rempli d'ail pour deux litres de soupe, avec carottes, pommes de terre, sel, poivre. Et crème bien sûr. La soupe à l'ail a fait son apparition ce week-end à la foire aux vins de Vars. Une préparation en forme d'Ovni, venue tout droit du Nord où l'ail, comme l'endive, est roi. Franck Vandembremt a fait spécialement le voyage, le camion plein de la récolte de son voisin Christian Foulon. Une production d'Arleux (59), fief de l'ail fumé à la tourbe. Une façon de lui donner un bel aspect brun, un goût, mais surtout l'assurance de pouvoir le conserver longtemps. «*Chez nous, c'est très réputé*», mar-

L'ail du Nord, en soupe ou en tresse, attire les curieux



tèle Franck Vandembremt. Rien qu'autour d'Arleux se retrouve une soixantaine de producteurs. Des petites originalités comme celle-ci assurent à la foire aux vins de Vars sa réputation. L'assurance d'y trouver, chaque année depuis dix-neuf ans, des produits de qualité. Et une passion dans leur présentation. Le mariage, cette année, de la foire et de la médiathèque a été l'occasion de lancer un projet original, qui devrait trouver son épanouissement complet l'an prochain, pour les vingt ans de l'animation. «*Il y a plusieurs mois, on a demandé aux Varsois de nous offrir des recettes de cuisine soit qu'ils tenaient de leurs aînés, soit de leur région d'origine pour ceux qui ne sont pas d'ici*», raconte Isabelle Fétis, présidente de «*Médiathèque évasion*». Une idée qui a trouvé son écho. Une centaine de recettes a été récoltée. Une douzaine a été sélectionnée. Autour d'elles s'articule une exposition d'objets anciens, d'ouvrages ou

d'œuvres d'art liés au vin. Mais chaque recette, surtout, a été mariée à un vin présent sur l'un des stands de la foire, de l'autre côté de la route.

Ateliers du goût en projet

Pâté aux pommes de terre, ragoût de lotte aux crevettes et au basilic, terrine de lapin aux noisettes ont ainsi déjà été accommodés. De quoi donner l'idée aux organisateurs de passer, l'an prochain, aux travaux pratiques. Christian Mathieu, président de la foire, imagine déjà d'inviter un cuisinier et d'organiser, sous un grand chapiteau, des ateliers du goût. Un beau cadeau pour les vingt ans de la foire. «*On ne sait pas encore exactement ce qu'on va faire, mais on va fêter ça dignement!*», assure-t-il. Et Isabelle Fétis, pour sa part, verrait bien les recettes ainsi récupérées publiées sous forme de recueil. Vingt ans, ça s'arrose et ça se déguste!

(1) Expo jusqu'au 26 novembre à la médiathèque de Vars. Entrée libre



Vars CL DU 19 DEC. 2009

Un requin d'eau douce maousse



Ce dernier dimanche pour le moins glacial, seul un vrai passionné pouvait s'amuser à taquiner le brochet. Depuis déjà plusieurs semaines, Claude Giraud-Bernard demeurant «*Couziers*» à Vars, essayait en vain de sortir la bête de l'eau. Sa ténacité a été récompensée et le beau poisson de 1,12 mètre pour 12 kg a fini par mordre. L'aide de l'épouse du pêcheur a été nécessaire pour sortir ce monstre de l'eau (Photo CL)

Des monstres ont envahi les rues de Vars

Les monstres de saison ont déferlé sur Vars parcourant entre citrouilles et toiles d'araignée, un périple terrifiant. Ils ont fait régner la terreur dans le bourg ce vendredi pour réussir le rapt de bonbons de Halloween. Une bruyante troupe d'une cinquantaine de diables, squelettes, vampires, fantômes et sorcières ont réclamé impitoyablement leur dû, accompagnés d'adultes travestis, les parents et les animateurs du centre de loisirs (photo CL). A l'origine de la manifestation, les commerçants du bourg, la municipalité, mais aussi bon nombre de particuliers qui attendaient de pied ferme ce raid pour payer leur tribut de friandises.



Vars CL DU 19 NOVEMBRE 2009

L'association des parents d'élèves fêtera saint Nicolas

Après avoir invoqué dernièrement sainte Rita, la sainte des causes perdues, l'association des parents d'élèves (APE) de Vars a été exaucée et fêtera le 5 décembre la Saint-Nicolas, une fête importée de son pays natal par Nadia Delépine. Après un début d'année alarmant, l'APE a retrouvé un renforcement de membres et repris de son allant. Plus de vingt personnes ont répondu à l'appel et se mobilisent pour enrayer sa disparition annoncée. A la reconduction des actions menées les années précédentes s'ajoutent de nouveaux projets: bourse aux jouets, loto, journée crêpes avec jeux. Est déjà programmée le 5 décembre la fête de saint Nicolas, un marché avec une douzaine de stands. L'APE tiendra la buvette dont le bénéfice ira entièrement à la coopérative scolaire. Pour Noël, le spectacle offert traditionnellement aux écoliers se dédouble pour un premier specta-



cle destiné aux enfants de l'école maternelle et un autre pour ceux du primaire. Un bureau a été constitué avec beaucoup de têtes nouvelles (photo CL) et il est soutenu par une dizaine de membres actifs. La présidente reste Jenny Bordron avec comme vice-président Cédric Délias; trésorière Karine Prosper; adjointe Laure Carrière; secrétaire Angélique Benoit; adjointe Peggy Habouzit. Laurent Vaudin est responsable de communication et Olivier Dutrompt et Stéphanie Seguin responsables logistiques. Une boîte mail est créée pour favoriser les contacts avec les parents: ape.vars@voila.fr

CL DU 15 JANVIER 2010

Le boom de Vars

«*On a probablement dépassé les 2.000 habitants aujourd'hui. On a plus de demandes que d'offres de terrains. On est obligé de modifier le POS pour rouvrir des terrains à la construction en attendant le PLU*» explique Jean-Marc de Lustrac, maire de Vars. Une commune en pleine expansion. La raison? «*On est la plus grosse commune du canton. On est aussi la plus proche de la première couronne. On a une grosse surface de terrains. De bonnes infrastructures (école, poste, services...), un tissu associatif en plein essor (un millier d'adhérents). On a développé l'économie*». Les emplois? «*On estime entre 250 et 300 emplois créés en 2010*». L'élue négocie actuellement avec un transporteur industriel (50 emplois) qui devrait s'installer à côté de la base



Lidl - ouverture à la mi-juin avec 120 salariés - (Photo Phil Messelet). Un magasin Intermarché avec station-service devrait voir le jour à l'entrée de Vars, derrière l'école (30 emplois). «*On voudrait aussi aménager une galerie commerciale avec des commerces complémentaires*» poursuit Jean-Marc de Lustrac, en reconnaissant qu'il faut aujourd'hui «*maîtriser*» cette expansion. Les travaux de la nouvelle station d'épuration démarrent en février.

RETROUVEZ LE JOURNAL « Le Petit Varsois » sur le site internet <http://www.mairie-vars16.fr>

CL DU 2 NOV. 2009



Le moulin de Vars dit « minoterie Lizot », a parcouru les siècles et les innovations techniques en matière de meunerie puis de minoterie. Troisième patrimoine après les châteaux et les églises, le moulin à eau a une forte empreinte dans notre paysage. Cet héritage indispensable à préserver nous touche aussi pour le symbole qu'il véhicule : le pain a longtemps été l'aliment essentiel.

Le Moulin de Vars au Fil de l'Histoire

Du XI^{ème} siècle au XV^{ème} siècle

Nous sommes aujourd'hui quasi certains de l'existence de moulins à Vars dès le XI^{ème} siècle. En effet, d'après l'auteur Auguste-François Lièvre, Exploration archéologique de la Charente, t.1, Cantons de Saint-Amant-de-Boixe, Mansle et Aigre, 1880-1884 : « dès l'an 1025 ou environ, l'Eglise de St-Pierre d'Angoulême possédait à Vars des moulins à eau qui, considérés sans doute comme une merveille de l'industrie, excitaient la convoitise des voisins, si bien que l'évêque Rohon fut obligé de les protéger par une excommunication contre ceux qui seraient tentés de s'en emparer ». C'est ce même Rohon, évêque d'Angoulême de 1018 à 1037, qui les aurait fait construire et dans un acte, interdit à ses successeurs de « ne jamais donner en fief lesdits moulins et stipule qu'ils appartiendront par moitié à l'évêque et aux chanoines ».

Lors du partage des possessions de St-Pierre d'Angoulême entre l'Evêque et les chanoines en 1110, une bulle (décret scellé) du pape Pascal attribue à la mense épiscopale l'église de Vars avec la cour qui en dépend. L'évêque reste seigneur spirituel et temporel. Les moulins n'échappent alors pas à la règle et font entièrement partie du domaine de l'évêché.

Girard (ou Girard II, selon les sources), évêque d'Angoulême depuis 1102, fait construire en 1114 le château accolé au nord de l'église. Il l'entoure de murailles et de fossés. En ce temps, la propriété du château est étendue jusqu'à la Charente.

Au Moyen Âge une réglementation particulière concernant les moulins à eau apparaît : « le droit de banalité ». Le moulin appartient au propriétaire du domaine, il est le seul à avoir le droit d'user du cours d'eau traversant ce dernier. Les habitants du domaine sont alors dans l'obligation de faire moudre leur blé dans les moulins appartenant à leur seigneur. A Vars, c'est l'évêque qui détient ce droit et le fait publier : il publie les bans. On parle alors de « la banalité des moulins de Vars ».

Vers la fin du XII^{ème} siècle, la terre de Vars est ravagée par les Cottreaux (mercenaires gagés par Henri II Plantagenêt) à la tête desquels est le propre fils du comte d'Angoulême, Vulgrin. Mais c'est pendant la guerre de Cent ans (1337-1453) que Vars a le plus souffert. Le château est pris par les Anglais en 1421 ; il est repris trois ans après puis rasé par ordre du roi Charles VI le Fol. Les moulins tombent en ruines pendant cette guerre contre les Anglais. Au milieu du XV^{ème} siècle, Vars n'est qu'un amas de décombres et l'enceinte de son château est encombrée de ronces et d'épines. En 1456, les moulins ne sont plus en état de moudre. Vers la fin du XV^{ème} siècle, le village se relève de

ses ruines. Le château est rebâti, probablement par l'évêque Raoul du Fou qui le munit de créneaux.

Du XVI^{ème} siècle au XIX^{ème} siècle

Au XVI^{ème} siècle, les moulins se composent de deux paires de meules, l'une en pierre blanche du pays, et l'autre en grison de Chadurie (petit village de Charente). Tous les habitants de la paroisse sont tenus d'y moudre leur blé (droit de banalité). Ce sont les évêques, seigneurs justiciers, qui donnent les mesures pour la vente du blé et du vin, symboles chrétiens.

Dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, l'évêque François de Périgord fait du château une « délicieuse maison de plaisance », de style renaissance, où les évêques viennent souvent en villégiature. Le bourg de Vars est comblé de privilèges par ses seigneurs les évêques, ils y favorisent le commerce de céréales, de vins et de bestiaux en exemptant de tous droits féodaux les marchands. Une ordonnance du juge de la Baronnie de Vars et Marsac, datant du 10 mars 1788, établit une « remontrance » à l'encontre des habitants de la paroisse ne respectant pas la banalité et allant faire moudre leurs grains à d'autres moulins que ceux banaux de Vars.

A la Révolution le château est vendu comme bien national. C'est également le temps de l'abolition des privilèges et donc la fin de la banalité ; les évêques sont déchus de leurs possessions et les moulins vendus à des propriétaires privés.

Au XIX^{ème} siècle, les moulins à blé et ceux à foulons de Vars appartiennent à M. Desprez.

Le foulonnage consiste à dégraisser les draps de laine dans l'eau de la rivière. Le drap placé dans une cuve remplie d'eau et de terre glaise, est frappé successivement par trois paires de pilons mues par la force hydraulique. Cette opération apporte aux draps une douceur particulière.

Selon Albertine Cadet, Bulletins de la Société Archéologique et Historique de la Charente - Les Moulins du Val de Charente, 1965 : « en 1840, il (M. Desprez) change ses coursives, fait établir trois paires de meules pour le blé, une pour le foulon, il augmente sa prise d'eau et se plaint cependant des modifications apportées aux meules et empièvements par M. Gauvin-Desouches, juge de paix d'Angoulême et propriétaire des deux moulins à blé de Montignac (en amont de Vars). [...] Desprez voudrait établir un barrage du bras secondaire mais il se heurte à l'opposition du maire car le canal est un cours d'eau très ancien et d'une unité incontestée [...] En conséquence, M. Desprez verra ses vannes motrices et sa roue hydraulique scellées jusqu'à ce que le travail nécessaire soit accompli. En 1859, le propriétaire n'ayant pas obtempéré, le moulin est mis en chômage définitif. Il a cependant repris son activité en 1865 puisque M. Desprez proteste contre l'établissement de barrages nuisant à son moulin, à l'écluse du Portal et dans divers bras de la rivière. »

En 1880, le pont de Vars reliant le bourg au Portal (lieu-dit) se construit. Malheureusement pour le moulin, le sol du pont est bâti trop haut et ralentit l'écoulement naturel de la Charente, ce qui freine le fonctionnement des meules.

D'après les archives départementales, c'est M. Jean Laffon qui est le propriétaire du moulin aux alentours de 1888. L'annuaire de la Charente de 1890 répertorie M. Doucinet, minotier à Vars.

Au XX^{ème} siècle

En 1911, les moulins se modernisent et deviennent une minoterie importante. En effet, le moulin se dote de blutoir : grand tamis par lequel on fait passer la farine pour la séparer du son. Cette fine fleur de farine qui en ressort est de la farine blutée appelée minot en ancien français. C'est pourquoi on parle désormais de « minoterie ».

Jean-Odile Lizot, fils de meunier au moulin d'Amberac, prend le moulin de Vars en location en juillet 1929. Il s'installe à Vars avec sa famille et loue le moulin à Mme Arnaud, veuve, qui attend la majorité de son dernier enfant pour le vendre. Au cours des années, le meunier devenu minotier procède à divers remaniements à l'intérieur du moulin et installe, notamment, une turbine hydro-mécanique en 1935 et supprime ses deux roues à aubes. Le moulin tourne alors grâce à la turbine qui apporte plus de puissance.

Avant la Seconde Guerre Mondiale, les livraisons de farine se font essentiellement en Charente et à Bordeaux. Dès 1935, les meuniers ont pour consigne de livrer uniquement les boulangers répertoriés sur une liste délivrée par l'ONIC (Office National Interprofessionnel des Céréales). Cet organisme est chargé de préparer et mettre en oeuvre les mesures gouvernementales. A cette époque, on constate une surproduction de blé, une très grande concurrence dans le milieu de la meunerie et donc une pression sur les prix. L'ONIC est chargée alors de la surveillance et la réglementation du marché, c'est l'apparition du contingent (une part que l'on doit recevoir et fournir est définie). Ainsi, avant la Seconde Guerre Mondiale, le blé est acheté en culture ; après 1940, les meuniers ont l'obligation d'acheter en coopérative.

Lorsque le dernier enfant de Mme Arnaud atteint sa majorité Jean-Odile Lizot achète le moulin le 26 octobre 1950. A Noël 1950, le meunier, à l'occasion d'un voyage au Maroc, visite le moulin de Marrakech. Il s'inspire de ses nouvelles technologies pour bâtir « la nouvelle Minoterie Lizot ».

Le 26 mai 1951, l'activité du vieux moulin est arrêtée. Il est ensuite démolit et la construction de la minoterie lancée sur les fondations du vieux moulin et la turbine est conservée. J.-O. Lizot construit un bâtiment vertical pour utiliser la gravité et installe un système pneumatique avec turbo permettant le déplacement des produits par aspiration d'air. Le 27 décembre 1951, seulement sept mois après l'arrêt de la production du vieux moulin, toutes les machines sont déclenchées, la minoterie est en état de fonctionner.

Au décès de Jean-Odile Lizot, le 23 novembre 1953, la minoterie est reprise par Pierre Duquerois. A cette époque, elle détient le plus gros contingent de la région. Il abandonne le fonctionnement de la turbine, il la remplace par un moteur électrique. Le 31 décembre 1987, après neuf siècles de fonctionnement, le bruit des machines est suspendu, la production de la minoterie est définitivement stoppée, nous ne sentirons plus jamais l'odeur de la farine à Vars...